



DES PERSONNES TORTUREES AU COURS DE L'ANNEE 2021

Une fille torturée en commune Gisuru, province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 janvier 2021 indique qu'en date du 25 décembre 2020, Policena, mère de Ninette Akimana a organisé une attaque contre sa fille. Selon des sources sur place, elles se disputaient pour amant Apollinaire Ntunzwenimana. Selon les mêmes sources, Policena a envoyé des Imbonerakure pour battre sa fille. Cette dernière a été tabassée par ces Imbonerakure et a été évacuée à l'hôpital de Gisuru après avoir passé la nuit au cachot du poste de police à Gisuru.

Une personne torturée en commune Rusaka, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 janvier 2021 indique qu'en date du 24 janvier 2021, Jean Ndikuriyo, chef de colline Shana, commune Rusaka, province Mwaro, a été battu par Gérard Ndayisenga, chef du SNR à l'aide d'un ceinturon devant sa femme, ses voisins avant de l'arrêter et même au cours de la route. Selon des sources sur place, Gérard Ndayisenga l'a conduit au cachot de police à Mwaro. Selon les mêmes sources, la victime a été accusée de détournement de l'argent de la coopérative Sangwe de cette colline. Au lieu de l'affecter à l'agriculture, lui et son consignateur ont acheté une voiture de transport.

Un membre du parti CNDD-FDD torturé en commune Gitaramuka, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 février 2021 indique qu'en date du 19 février 2021, vers 1 heure du matin, à la permanence du parti CNDD-FDD, sise sur la colline Rubuga, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, un jeune homme prénommé Jean Claude, âgé de 27 ans, membre aussi dudit parti, coiffeur, a été battu par des Imbonerakure dont Sindayigaya alias Sidoru. Selon des sources sur place, cette victime venait de surprendre ce dernier en train de faire des rapports sexuels avec sa femme dans sa maison et quand il voulait alerter les voisins, Sindayigaya alias Sidoru a appelé les autres Imbonerakure en patrouille nocturne qui sont intervenus et ils ont alors conduit Jean Claude à la permanence du parti CNDD-FDD pour le tabasser. Ils ont pris son téléphone portable et l'ont accusé de rentrer tard la nuit et de calomnier leur collègue. Il n'a pas porté plainte par peur des représailles.

Quatre membres du parti CNL torturés en commune Kanyosha, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 février 2021 indique qu'en date du 14 février 2021, sur la colline Gisovu, zone Kiyenzi, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, Salomon Ciza, Albert Minani, Jean-Luc Ndikumana et Patrick Hasabamagara, tous membres du parti CNL, ont été tabassés par des Imbonerakure quand ils revenaient de la célébration du 2^{ème} anniversaire de ce parti. Selon des sources sur place, ces victimes sont passées dans l'un des bistrot de la localité pour étancher la soif et un groupe d'Imbonerakure munis de gourdins a surgi et les a tabassés en les accusant de tenir une réunion illégale. Selon les mêmes sources, Patrick et Jean-Luc ont perdu connaissance et ont été édentés de deux dents chacun. Ils ont été conduits à l'un des hôpitaux de la Mairie de Bujumbura. Les présumés auteurs de ce crime n'ont pas été inquiétés.

Une personne torturée en commune et province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 14 mars 2021 indique qu'en date du 1^{er} mars 2021, vers 6 heures du matin, tout près de la rivière Jiji, colline Kirembe, commune et province Bururi, Jules Bimazubute, âgé de 23 ans, de la composante sociale Twa, originaire de la colline Burarana, commune et province Bururi a été tabassé quand il se rendait dans les travaux champêtres par un groupe de jeunes Imbonerakure dont un nommé Shirimbere de la colline Burarana. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de ne pas appartenir au parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, Jules Bimazubute avait des blessures sur son corps et parlait difficilement. Etant dans un état critique, il a été évacué le même jour vers l'hôpital Bururi au service de chirurgie où il a été alité. Ces Imbonerakure lui ont volé une somme d'argent dont le montant n'a pas été connu. La victime a peur de porter plainte du fait que ces Imbonerakure sèment la terreur depuis longtemps sur cette colline.

Une personne torturée en commune et province Kirundo

En date du 19 mars 2021, sur la colline Rupfunda, commune et province Kirundo, au cachot du commissariat provincial de la police à Kirundo, un prénommé Marc, directeur de l'E.T.P Murama, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassé par OPP1 Ferdinand Bashingwa, Commissaire provincial de la PJ Kirundo, accompagné par le responsable provincial des Imbonerakure, Abel Ahishakiye et André Minani, responsable communal des Imbonerakure de Kirundo. Lors de cette torture, la victime a été voilée le visage à l'aide d'une chemise et des déchets ont été introduits dans sa bouche. Selon des sources sur place, Viateur Habimana, administrateur communal de Kirundo était aussi avec ces auteurs présumés et les conduisait dans son véhicule hilux plaque GB 062. Selon les mêmes sources, Marc était allé rendre visite à ses amis détenus, puis il a été accusé d'appartenir à un camp adverse, celui de l'ex-honorable Jean Baptiste Nzigamasabo alias Gihaha opposé à celui des partisans du Colonel Anastase. La victime a été dépêchée à l'hôpital de Kirundo avant d'être transférée à l'hôpital de référence de Karuzi en date du 20 mars vers 4 heures du matin.

Une personne torturée en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 27 mars 2021 indique qu'en date du 15 mars 2021, vers 22 heures, au quartier Ndava II, commune et province Muramvya, Hervé Akimana a été tabassé à coups de barre de fer par Jean Claude Nkeshimana et Nicaise Ndayishemeza, tous

Imbonerakure de la localité en patrouille. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de boire les heures avancées. Selon les mêmes sources, la victime a été évacuée la même nuit et admise à l'hôpital Muramvya.

Une fillette torturée en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 mars 2021 indique qu'en date du 21 mars 2021, vers 18 heures, au chef-lieu de la commune Nyanza-lac, province Makamba, Agricole Ndayitwayeko, Procureur de la République en province Bururi, résidant de Nyanza-Lac, a giflé et battu à l'aide d'une chaise au niveau de la tête une fille, âgée de 17 ans, élève au Lycée communal Nyanza-lac jusqu'à ce qu'elle perde connaissance. Selon des sources sur place, ce procureur est venu au magasin du père de la victime trouvant la victime assise sur une chaise. Après ce passage à tabac, ce procureur s'est vanté en disant qu'il vient de lui montrer ce qu'il est et qu'elle ne va pas porter plainte nulle part : «turahuye ndabe iyo uzonyitwarira». Les témoins ont essayé d'arrêter ce dernier sans succès car il s'est enfui dans sa maison. Selon les mêmes sources, les parents de la victime ont porté plainte auprès de Procureur près la Cour d'Appel de Bururi mais il n'a pas réagi.

Un membre du parti CNDD-FDD torturé en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mars 2021 indique qu'en date du 20 mars 2021, vers 20 heures, au niveau de la RN12, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, un prénommé Didier, âgé de 40 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassé par Elysée Mbazumutima, âgé de 32 ans, percepteur de taxes communales; Robert Mpawenimana, âgé de 37 ans et Ezéchiel Girukwishaka, âgé de 35 ans, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces derniers l'ont accusé d'avoir volé un casier de bouteilles vides. Selon les mêmes sources, la victime rentrait du marché de Buhiga quand elle a été attaquée par ces Imbonerakure. Elle a été secourue par le responsable provincial du SNR à Karuzi, Eliezer.

Trois Imbonerakure torturés en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mars 2021 indique qu'en date du 20 mars 2021, vers 20 heures, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Elysée Mbazumutima, âgé de 32 ans, percepteur de taxes communales; Robert Mpawenimana, âgé de 37 ans et Ezéchiel Girukwishaka, âgé de 35 ans, tous Imbonerakure, ont été tabassés à coups de bâtons et de bottines par Eliezer, responsable provincial du SNR à Karuzi accompagné par deux policiers de sa garde. Selon des sources sur place, ce dernier les a trouvés en train de battre un prénommé Didier, âgé de 40 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, cette autorité provinciale du SNR leur a demandé ce qui se passait et ces Imbonerakure l'ont menacée en lui interdisant de se mêler à cette affaire. Ces policiers ont pris à Elysée son sac à dos contenant des quittances et un téléphone portable à Robert quand il essayait de téléphoner et Ezéchiel a été conduit par eux à bord de leur véhicule au cachot du SNR du centre de Karuzi où il a été relâché vers 1 heure du matin. Le lendemain, ces Imbonerakure sont allés se plaindre chez le responsable provincial du parti CNDD-FDD et chez le Gouverneur de province mais il n'y a pas eu de réaction.

Trois fidèles de l'Eglise Adventiste du 7^{ème} jour torturés en commune Mugina, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 avril 2021 indique qu'en date du 29 mars 2021, vers 18 heures, près du marché de Nyeshenza, au chef-lieu de la commune Mugina, province Cibitoke, Gad Nduwayo, commerçant, Christophe Girukwishaka, directeur de l'ECOFO Migezi et Jean Bosco Icizanye, enseignant au Lycée Rusagara, tous fidèles de l'Eglise Adventiste du 7^{ème} jour, ont été tabassés et arrêtés par Jean Baptiste Bizumuremyi, Commissaire provincial de police à Cibitoke qui les a conduits au cachot de la brigade de cette province. Selon des sources sur place, dans ce cachot, ce commissaire provincial les a tabassés à l'aide des coups de pieds et de fouets en les accusant de rébellion et de trouble à l'ordre public. Selon les mêmes sources, une semaine avant cette arrestation, ces victimes avaient adressé une correspondance à l'administrateur communal de Mugina, Julienne Ndayihaya, pour dénoncer des accusations à leur encontre concernant la tenue des prières à domicile.

Quatre personnes dont une femme torturées en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 avril 2021 indique qu'en date du 11 avril 2021, à la 12^{ème} avenue n°216, quartier teza, zone Kamenge, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Suzanne Minani a été battue par Jean Nepomuscène Mbanzamihiho, chef dudit quartier accompagné des Imbonerakure. Selon des sources sur place, Jean Népomuscène et ces Imbonerakure se sont introduits dans la maison de Suzanne où se trouvaient d'autres locataires en train de boire et ils lui ont demandé d'être servis aussi. Selon les mêmes sources, Suzanne leur a exigé que le paiement se fasse à l'avance et ils se sont mis à la battre. Côme Ndabirabe, Joseph Belavista et Simon Nshimirimana, voisins de la victime sont intervenus mais ils ont été battus aussi.

Un membre du parti CNDD-FDD torturé en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 19 avril 2021, vers 23 heures, sur la colline Kiranda, zone et commune Bugenyuzi, un nommé Niyongabo, âgé de 36 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassé par des Imbonerakure dont Asmani Ngendakumana et Bukuru, résidants sur cette colline. Selon des sources sur place, la victime venait d'un bar de cette colline où elle partageait une bière avec Emmanuella, épouse de son petit frère Habiyaambere et rentrait chez elle sur la colline Muyange. Arrivée au centre de négoce appelé « Ku Ncanyi », Emmanuella a crié au secours en disant que Niyongabo tentait de la violer. Selon les mêmes sources, des Imbonerakure en patrouille sont intervenus et ont tabassé Niyongabo à l'aide des bâtons en le blessant sur le dos et les jambes. Niyongabo est allé au CDS Bugenyuzi pour se faire soigner. Vers 13 heures, les chefs des deux collines ont accusé Niyongabo de tentative de viol et lui ont infligé une amende de 50 000 fbw qu'il a payé le même jour après avoir hypothéqué son vélo.

Un membre du parti CNL torturé en commune Giharo, province Rutana

En date du 19 avril 2021, vers 16 heures, dans un bar de la colline Nkurye, commune Giharo, province Rutana, Lionel Habonimana, membre du parti CNL, résidant sur la colline Murembera, a été attaqué et tabassé par des Imbonerakure dont Athanase Bigirimana, directeur du Lycée Communal de Giharo. Selon des sources sur place, la victime a été conduite dans un endroit communément appelé "*mu gitara kwa patiri*" c'est-à-dire, boisement de la paroisse où elle a été

blessée à l'aide de trois clous dont deux au niveau du pied et l'autre au niveau du gros orteil qui a été fracturé, en l'accusant de composer des chansons pour parti CNL lors des réunions. Selon les mêmes sources, cette victime a été secourue par des passants qui ont entendu des cris de la victime et l'ont conduite au CDS Giharo pour des soins médicaux.

Une femme torturée en commune Gihogazi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 mai 2021 indique qu'en date du 16 mai 2021, vers 16 heures, au marché de Muremera, colline Murago, zone Rusamaza, commune Gihogazi, province Karuzi, une prénommée Louise, commerçante, habitant la colline Bikinga de la même commune, a été giflée par Mélance Ndacayisaba, Imbonerakure et percepteur de taxes communales. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de tenter de quitter le marché sans payer la taxe. Selon les mêmes sources, la victime était de passage avec du manioc qu'elle venait d'acheter. Les autres commerçants sont intervenus et ont conduit cet Imbonerakure chez le chef de cette colline qui a facilité un arrangement à l'amiable en l'obligeant de la faire soigner.

Un membre du parti CNL torturé en commune Busiga, province Ngozi

En date du 3 juin 2021, sur la colline Mihigo, commune Busiga, province Ngozi, Emmanuel Nyandwi, âgé de 43 ans, militant du parti CNL, a été tabassé et blessé par un groupe d'Imbonerakure en patrouille. Selon des sources sur place, Emmanuel Nyandwi rentrait à son domicile, en provenance d'un bistrot situé sur la même colline et a croisé un groupe d'Imbonerakure en patrouille. Selon les mêmes sources, la victime a été accusée d'avoir refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD.

Un membre du parti CNL torturé en commune Gitanga, province Rutana

En date du 7 septembre 2021, vers 22 heures, sur la colline et zone Kinzanza, commune Gitanga, province Rutana, Aristide Niyoyankunze, membre du parti CNL, a été tabassé à l'aide de bâton par Anicet Nitereka, chef de la sous-colline Kinzanza et Gordien Nyandwi, tous membres du parti CNDD-FDD l'accusant de rentrer tard la nuit. Selon des sources sur place, en date du 8 septembre 2021, la victime a porté plainte devant l'OPJ de police en commune Gitanga et ce dernier les a convoqué mais ils n'ont pas comparu. Ils devraient comparaître en date du 10 septembre 2021.

Une femme torturée en commune Mutumba, province Karuzi

En date du 9 septembre 2021, vers 20 heures, sur la colline Mubaragaza, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, la nommée Hakizimana, âgée de 40 ans, a été torturée par Jean Claude Niyogusengwa, âgé de 24 ans, Imbonerakure de cette colline, et Innocent Ntahobari, chef de dix ménages. Selon des sources sur place, la femme a été surprise dans une bananeraie avec Jérôme Manirakiza âgé de 48 ans, père de cet imbonerakure et ils ont été accusés d'adultère mais l'homme s'est échappé. Selon les mêmes sources, la femme a été battue partout sur le corps à l'aide des bâtons et elle a saigné au niveau des parties génitales. Les voisins qui sont intervenus l'ont conduite au CDS Rabiho avant qu'elle soit transférée à l'hôpital de référence de Karuzi où elle a été hospitalisée. Les deux hommes sont restés libres malgré qu'ils aient été infligés par un OPJ, Fidèle, une amende dont la somme n'a pas été dévoilée.

Un membre de la milice Imbonerakure torturé en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 13 septembre 2021, dans la nuit, à la 13^{ème} transversale, zone Maramvya, province Bujumbura rural, Aloys Nshimirimana alias Kadoyi, Imbonerakure, a été battu à l'aide d'un fer à béton chaud, par un groupe d'Imbonerakure en patrouille dans la localité. Selon des sources sur place, parmi ce groupe, il y avait Bigirimana surnommé Bakweta, chef des Imbonerakure dans la cellule Buhomba, le prénommé Emmanuel alias Maniga, responsable du parti CNDD-FDD dans la même cellule, David Karikunzira alias Muntu, chef de la cellule Buhomba ainsi que le prénommé Albert surnommé Gisimba. Ils ont trouvé la victime en train de prendre du vin de banane communément appelé « *urwarwa* » et ils l'ont alors accusée de consommer de la boisson prohibée. Selon les mêmes sources, ils lui ont obligé de payer une somme de 50 mille fbw mais elle n'en avait pas d'où elle a été battue. Elle ne pouvait ni s'asseoir, ni marcher ou se tenir debout. Les prénommés Albert dit Gisimba et Emmanuel surnommé Maniga ont été arrêtés par la police en date du 16 septembre 2021 puis conduits au cachot de police de la commune Mutimbuzi mais ils ont été relâchés en date du 17 septembre 2021.

Deux personnes torturées en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 21 septembre 2021, à la 5^{ème} avenue, sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, la prénommée Spès, et son fils surnommé Bébé ont été arrêtés et tabassés par Lt Colonel Aaron Ndayishimiye accompagnés par ses AT. Selon des sources sur place, ils ont été embarqués à bord d'un véhicule de type pick-up de service d'Aaron et conduits dans la réserve naturelle de Rukoko. Selon les mêmes sources, après 30 minutes, le véhicule est revenu avec Spès et son fils Bébé, en état critique et ils ont été conduits au cachot de la brigade Gihanga. Spès et son fils ont été libérés en date du 26 septembre 2021.

Un représentant du parti CNL torturé en commune Giharo, province Rutana

En date du 12 août 2021, vers 17 heures, Jean Pierre Ndayisaba, représentant communal du parti CNL, résidant sur la colline Butezi, commune Giharo, province Rutana, a été tabassé et ses habits déchirés par un groupe d'Imbonerakure dont Alexis Bandyatuyaga, Violette Niyukuri, Bukuru, Mateso, Vincent Toyi qui est aussi chef de colline Butezi, Laurent et Aloys, dirigés par Alexis alias Kajagari, de la colline Gitanga. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure lui ont tendu une embuscade au niveau de l'ETS Kurubaho quand il rentrait à la maison. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure l'ont conduit au cachot du poste de police de Giharo à bord d'un véhicule de cette commune de type probox. Ils l'ont accusé d'avoir tenté de tuer des Imbonerakure en date du 6 août 2021, vers 20 heures, quand des membres du parti CNL se sont affrontés aux Imbonerakure en se jetant des pierres. Dans la matinée du 14 août 2021, vers 8 heures, étant dans un état critique, Jean Pierre a été sorti du cachot du poste de police par le responsable provincial du SNR et l'ont conduit au cachot du parquet de la République en province Rutana, à bord d'un véhicule immatriculé E0548A, avant de le transférer à la prison de Rutana après être auditionné par le Procureur de la République.

Trois personnes dont un membre du parti CNL torturés en commune Rugombo, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 août 2021 indique qu'en date du 16 août 2021, vers 1 heure du matin, sur la sous-colline Rubuye, colline Mparambo I, commune Rugombo,

province Cibitoke, Aloys Ngendakumana, âgé de 32 ans, membre du parti CNL et père de 5 enfants, un congolais et un burundais, tous les deux en provenance de la RDC, ont été arrêtés au domicile d'Aloys et conduits au cachot du SNR en province Cibitoke par Nestor Hebureje, responsable du SNR dans les communes de Mugina et Rugombo accompagné par des Imbonerakure de cette localité. Selon des sources sur place, Aloys Ngendakumana a été accusé d'avoir fait traverser les deux personnes sur la rivière Rusizi alors que les frontières sont fermées. Selon les mêmes sources, Aloys Ngendakumana et ces deux hommes ont été tabassés par des agents du SNR du 16 au 18 août 2021 et leur santé s'est détériorée. En date du 18 août 2021, Aloys et ces deux personnes ont été transférés au cachot du SNR à Bujumbura mairie, près de la cathédrale Régina Mundi. En date du 20 août 2021, Aloys a été transféré à la prison Mpimba tandis que les deux autres codétenus ont été reconduits au cachot provincial du SNR à Cibitoke.

Un membre du parti CNL torturé en commune Bugenyuzi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 juillet 2021 indique qu'en date du 18 juillet 2021, vers 17 heures, sur la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Emmanuel Ndezwenayo, âgé de 33 ans, membre du parti CNL, a été tabassé par le nommé Mvandangari, Imbonerakure et le surnommé Kiyembe, représentant collinaire des Imbonerakure, commandés par Cyprien Hategekimana, chef de cette colline. Selon des sources sur place, la victime a subi des coups de bâtons et de pieds au niveau de la tête, du dos et de la poitrine jusqu'à ce qu'il vomisse du sang. Selon les mêmes sources, la mère d'Emmanuel était en conflit avec sa voisine et le chef de colline était venu pour les concilier accompagné de deux Imbonerakure. Lorsqu'Emmanuel est intervenu pour contribuer dans la résolution de ce conflit, ces deux Imbonerakure ont sauté sur lui en disant qu'un membre du parti CNL n'a pas droit de parler et le chef de colline les a encouragés en leur disant de corriger cet opposant. La victime a été soignée à la maison de peur de subir d'autres violences tandis que les présumés auteurs n'ont pas été inquiétés.

Deux membres du parti CNL torturés en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 25 juillet 2021, vers 21 heures, sur la colline Village IV, zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, les prénommés Emmanuel et Aruf, membres du parti CNL, ont été tabassés par des Imbonerakure commandés par Anicet Ntakarutimana, chef de secteur Buringa et Lambert Harerimana alias Golden, chef des Imbonerakure dans ce secteur. Selon des sources sur place, l'os de la jambe d'Emmanuel a été cassé et a été alité au CDS du village IV de la zone Buringa. Selon les mêmes sources, ces présumés auteurs n'ont pas été inquiétés. L'appartenance au parti CNL a été le motif de ces violences.

Une personne torturée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 22 juillet 2021, vers 13 heures, sur la colline Nyamugari, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, un prénommé Philippe, âgé d'environ 45 ans, jardinier, a été tabassé par un prénommé Christophe et un nommé Nzovu, tous Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir violé une fille mais celle-ci a démenti ces accusations. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure ont demandé une somme de 200.000 fbu à Philippe qui a refusé de payer et ils l'ont conduit dans un buisson se trouvant au fond de la colline

où ils l'ont tabassé étant nu avant de le relâcher. La victime a été conduite au CDS Karuzi pour des soins et les tortionnaires sont restés libres.

Une fille torturée en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 5 juillet 2021, vers 21 heures, au village III, sur la colline Nyeshanga, commune Gihanga, province Bubanza, Cécile Irankunda, âgée de 26 ans, serveuse dans un bistrot de la localité, native de la commune Buganda, province Cibitoke, a été battue à l'aide des gourdins au niveau des fesses et des jambes par un groupe d'Imbonerakure dirigés par Déo Maboneza, chef des Imbonerakure en commune Gihanga. Selon des sources sur place, cette fille rentrait de son travail et a croisé ce groupe d'Imbonerakure en patrouille et elle était accusée d'avoir refusé de faire des relations sexuelles avec Déo Maboneza. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure ont pris fuite mais Déo Maboneza a été arrêté le 6 juillet 2021 et détenu au cachot du poste de police de la commune Gihanga.

Une personne torturée en commune Gihogazi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 octobre 2021 indique qu'en date du 10 octobre 2021, vers 8 heures, dans un bar d'un nommé Bankuwunguka, sur la colline Bikinga, zone Rusamaza, commune Gihogazi, province Karuzi, Gamaliel Harerimana, âgé de 38 ans, sans appartenance politique connue, a été ligoté et tabassé à coups de poings, de gifles et de pieds par des Imbonerakure de cette colline dont le nommé Surwigano, commandés par un chef collinaire des Imbonerakure prénommé Emmanuel. Selon des sources sur place, la victime qui avait une dette envers ses voisins, Didace, Elie et Béatrice était partie en Tanzanie, il y avait quatre mois pour y chercher du travail afin de pouvoir payer ses dettes. A son retour, ces Imbonerakure l'ont croisé dans un bar et l'ont tabassé en l'accusant d'être un voleur. Selon les mêmes sources, ils l'ont par après conduit chez le chef de colline prénommé Marie qui a appelé des policiers et ces derniers l'ont conduit au cachot communal de la police.

Un Imbonerakure torturé en commune Nyabikere, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 octobre 2021 indique qu'en date du 16 octobre 2021, vers 10 heures, sur la colline Taba, zone Maramvya, commune Nyabikere, province Karuzi, Audace Niyonkuru, âgé de 30 ans, Imbonerakure, a été tabassé par d'autres Imbonerakure de cette colline, sur l'ordre de leur chef collinaire Thérance Manirakiza, âgé de 34 ans. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir téléphoné un OPJ pour arrêter un homme avec qui il était en conflit. Ils l'ont tabassée en lui disant qu'il n'avait pas les compétences de faire arrêter quelqu'un sans passer par leur chef. Cet Imbonerakure a été également rayé de la liste des Imbonerakure de cette colline.

Deux membres du parti CNL torturés en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 25 octobre 2021, vers 22 heures, sur la colline Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Issa Ntaconayigize et Dieudonné Iradukunda, tous membres du parti CNL, ont été attaqués à leur domicile et tabassés à l'aide des gourdins par des Imbonerakure, Ignace, Désiré Niyubahwe, Emery, Harerimana, Bizimana, Fulgence, Pascal, Evariste Ciza, dirigés par leur chef, Déo Mabone. Selon des sources sur place, les victimes ont été conduites au cachot communal de Gihanga.

Un membre du parti CNL torturé en commune et province Kirundo

En date du 27 octobre 2021, sur la sous-colline Nunga, colline Yaranda, zone Kirundo rural, commune et province Kirundo, Alexis Rutayisire, membre du parti CNL, âgé de 31 ans, a été tabassé à l'aide des gourdins par des Imbonerakure de cette colline dont les surnommés Kirayi et Nyambwana, dirigés par Jean Bosco Kanyeshamba. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, la victime a été secourue par des habitants qui ont été alertés par des cris de détresse. Après, Alexis Rutayisire a été d'abord conduit au CDS Kigozi avant d'être transféré à l'hôpital de Kirundo. Deux Imbonerakure ont été arrêtés et détenus à la position de police de la colline Yaranda.

Deux membres du parti CNL dont une femme torturés en commune Songa, province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 novembre 2021 indique qu'en date 21 octobre 2021, sur la colline Kinwa, zone Kiryama, commune Songa, province Bururi, le prénommé Méthode, et Christella Nindamutsa, résidants sur cette même colline, tous membres du parti CNL, ont été tabassés à coups de pieds et de bâtons par des Imbonerakures, Gédéon Bahufise, Désire Nzambimana, Guénolé Ngabirerutahe et Jean Marie Ntawumenya, secrétaire communal du parti CNDD-FDD en commune Songa, enseignant aussi à l'ECOFO Kinwa, zone Kiryama. Selon des sources sur place, cette femme a été blessée au niveau des jambes et ils lui ont volé de l'argent et son téléphone mobile qu'elle possédait dans son sac à main. Ils les accusaient d'être des membres du parti CNL. Selon les mêmes sources, la fille a porté plainte chez l'administrateur de la commune Songa qui était avec un OPJ et Gédéon a accusé Christella qu'elle a injurié le président de la République.

Une personne torturée en commune Gihogazi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 novembre 2021 indique qu'en date du 31 octobre 2021, vers 23 heures, sur la colline Bikinga, zone Rusamaza, commune Gihogazi, province Karuzi, le prénommé Jean Marie, âgé de 33 ans, a été battu jusqu'à perdre connaissance par Berchmans, âgé de 34 ans et Fundi, âgé de 35 ans, tous Imbonerakure quand ils l'ont trouvé devant le ménage d'une femme prénommée Anitha, âgée de 27 ans. Selon des sources sur place, la victime était ivre et avait perdu le chemin mais ces derniers l'ont accusé qu'il faisait la cour à cette femme. Ces présumés auteurs lui ont pris une somme de 15 000 fbu. Selon les mêmes sources, le lendemain matin, il s'est rendu au poste de police pour se plaindre chez un OPJ, Pacifique qui l'a référé au CDS pour se faire soigner d'abord et aller saisir les autorités collinaires ensuite. Ces autorités collinaires ont obligé ces Imbonerakure de payer à la victime une somme de 45 000 fbu pour les factures des soins de santé.

Deux personnes torturées en commune Shombo, province Karuzi

En date du 8 novembre 2021, vers 21 heures, sur la colline Butwe, zone Nyarurambi, commune Shombo, province Karuzi, Eric Nibizi, âgé de 38 ans et son frère, Fabien Hakizimana ont été battus par des Imbonerakure dont Gatoto, Shabani, Salomon, Toto et Siyomvo. Selon des sources sur place, Eric Nibizi et Claude Nzambimana, âgé de 33 ans se sont battus suite à l'ivresse quand

Fabien est venu les séparer, ces Imbonerakure ont surgi et ils ont battu les deux frères. Selon les mêmes sources, Fabien a été blessé à la bouche et Eric a eu du mal au niveau des reins. Les deux victimes ont été conduites par leurs voisins au CDS Rusi, la même nuit.

Une personne torturée en commune et province Muramvya

En date du 13 novembre 2021, vers 18 heures, au marché de Muramvya, colline, commune et province Muramvya, Egide Nshimirimana, conducteur de taxi-vélo a été tabassé par des Imbonerakure jusqu'à perdre connaissance. Selon des sources sur place, du sang coulait de sa bouche et de son nez. Selon les mêmes sources, il a été conduit à l'hôpital de Muramvya tandis que ces présumés auteurs n'ont pas été inquiétés.

Une personne torturée en commune Mutumba, province Karuzi

En date du 18 novembre 2021, vers 17 heures, sur la colline Rabiho, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, Jérémie Abayo, soudeur, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassé et blessé à la bouche par Makuriro, conducteur de taxi-moto, âgé de 28 ans, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur la place, la victime venait demander l'argent que le motard lui devait. Selon les mêmes sources, Salvator Ndihokeywayo, Roger Niyonkuru et Manassé Ndagatamiye, âgé de 36 ans sont intervenus et les ont réconciliés. Le présumé auteur a payé la facture des soins au CDS Rabiho en plus des frais qu'il lui devait.

Une fille élève torturée en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 novembre 2021 indique qu'en date du 14 novembre 2021, sur la sous-colline Bihomvora, colline et zone Murima, commune et province Kayanza, Eugénie Akimana, élève en 9^{ème} à l'ECOFO Murima, a été battue sévèrement par Claver, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime était allée puiser de l'eau et sur son chemin de retour, Claver l'a attrapée et l'a battue en lui reprochant qu'elle est membre du parti CNL. Selon les mêmes sources, la victime a été secourue par des passants. Le présumé auteur n'a pas été inquiété.

Une personne torturée en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 novembre 2021 indique qu'en date du 21 novembre 2021, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Fabrice, âgé de 19 ans, a été tabassé par trois Imbonerakure Issa Nizigiyimana, Jean Marie et Gérard. Selon des sources sur place, ils l'accusaient d'avoir volé une somme d'argent équivalent à 100 000 fbu dans un cabaret de Bella. Selon les mêmes sources, Pacifique, cabaretier avait appelé ces Imbonerakure pour l'aider à faire une enquête de Fabrice qui aidait celui qui grille des brochettes à ce cabaret et ils l'ont tabassé. La victime a été conduite au CDS Buhiga qui l'a référé à l'hôpital Buhiga et la victime a été transférée à l'hôpital de référence de Karuzi où elle a été hospitalisée. Le cabaretier et ces imbonerakure ont pris le large. En date du 26 novembre 2021, ces Imbonerakure ont été aperçus en train de se promener dans la localité.

Une femme membre du parti CNL torturée en commune Gatara, province Kayanza

En date du 23 novembre 2021, sur la colline Rubagabaga, zone Mbirizi, commune Gatara, province Kayanza, Spéciose Ndindamagambo, âgée de 58 ans, membre du parti CNL, a été tabassée à son domicile par des Imbonerakure, Thacien Niyonkuru, directeur de l'ECOFO Kibenga accompagné par Claude, responsable des Imbonerakure en commune Gatara. Selon des sources

sur place, la victime a été accusée d'avoir voté pour le parti CNL lors des élections de 2020 et elle avait refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD malgré des intimidations subies à maintes reprises par ces Imbonerakure. Selon les mêmes sources, Spéciose a été évacuée vers le CDS Maramvya pour des soins médicaux tandis que les présumés auteurs de ces violences n'ont pas été inquiétés.

Un membre du parti CNL torturé en commune Mugina, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 novembre 2021 indique qu'en date du 28 novembre 2021, sur la colline Rugendo, commune Mugina, province Cibitoke, Jean-Marie Hakizimana, membre du parti CNL, a été tabassé à coups de gourdin et a été blessé au niveau du bras par un groupe d'Imbonerakure armés de machettes et de gourdins dirigés par Lévis Habonimana. Selon des sources sur place, ils ont trouvé Jean-Marie Hakizimana à son domicile et l'ont accusé de refuser d'adhérer au parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, Jean Marie Hakizimana a été évacué vers une structure sanitaire proche de la localité pour des soins médicaux.

Un membre du parti CNDD-FDD torturé en commune et province Bururi

En date du 8 décembre 2021, vers 20 heures, sur la colline Rushemeza, zone Muzenga, commune et province Bururi, Marc Niyonkuru, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassé à l'aide des gourdins et des bâtons dans un bistrot appartenant à Elysée Nisengerimana, Imbonerakure de cette colline par Athanase Nishimwe, Colonerio Ngendakuriyo et Elysée Nisengerimana, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été blessée au niveau de la tête et du bras droit. Ils l'ont accusée de s'être désolidarisée avec eux lorsqu'ils ont été arrêtés au mois de novembre 2021 après être accusés de vol à main armée. Selon les mêmes sources, la victime a porté plainte auprès du chef de colline, Justin mais en vain. Ces trois Imbonerakure ont par après pris fuite.

Trois élèves torturés en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 8 décembre 2021, sur la colline Kabondo, commune Nyanza-lac, province Makamba, Idrissa et ses deux camarades de la 5^{ème} année à l'ECOFI Nyanza-lac VI ont été tabassés à coups de bâton par leur enseignant Tharcisse Bizimana, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces victimes ont été blessées au niveau des doigts et du visage. Le présumé auteur les frappait en les intimidant qu'elles ne pouvaient pas porter plainte contre lui. Selon les mêmes sources, leurs parents ont porté plainte auprès du Directeur Communal de l'Enseignement à Nyanza-lac mais en vain. Signalons que le Ministère de l'Education Nationale, dans son règlement scolaire a interdit les châtiments corporels dans le cadre du respect des droits de l'enfant.

Un magistrat torturé en commune Muha, Bujumbura Mairie

En date du 13 décembre 2021, à la 5^{ème} avenue, zone urbaine de Kanyosha, commune Muha, Bujumbura Mairie, Paul Nshimirimana, magistrat de la TGI Bujumbura rural a été torturé par deux policiers attachés au poste de police de la zone Kanyosha. Selon des sources sur place, Jean a été arrêté quand il était dans un véhicule de transport en commun. Ces policiers lui ont accusé de ne pas porter le masque. Selon les mêmes sources, Jean a été tabassé à l'aide des coups de bastonnades, de pieds et de poings. Ces policiers lui ont demandé d'argent pour qu'il soit libre et tranquille ce qu'il a refusé et il a été conduit aux cachots de la zone Kanyosha. La victime a continué d'être battu, malmené et persécuté à l'intérieur du cachot durant plus d'une heure. Dans

l'après-midi du 14 décembre 2021, les deux policiers ont été arrêtés par la police et conduits au poste de police de la commune Kanyosha pour interrogatoire. Après cette séance d'interrogatoire, le même jour, ils ont été conduits à la prison de Mpimba.

Une personne torturée en commune Nyabikere, province Karuzi

En date du 14 décembre 2021, sur la colline Taba, zone Maramvya, commune Nyabikere, province Karuzi, Eric Ntirandekura, âgé de 35 ans, a été battu par Cyriaque Niyonkuru, âgé de 34 ans et Tharcisse Kamagunira, âgé de 47 ans, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime avait prêté son téléphone à Tharcisse et après quelques temps, quand il est allé demander son téléphone, il l'a trouvé avec Cyriaque et les deux se sont mis à l'injurier puis l'ont tabassé jusqu'à perdre connaissance. La victime a été hospitalisé au CDS Nyabikere tandis que les présumés auteurs ont pris le large.

Une personne torturée en commune Nyabikere, province Karuzi

En date du 25 décembre 2021, vers 18 heures, sur la colline Taba, zone Maramvya, commune Nyabikere, province Karuzi, Dieudonné Nkeshimana, âgé de 38 ans, cultivateur, a été tabassé par un groupe de 4 Imbonerakure commandés par Thérance Manirakiza, âgée de 35 ans, responsable des Imbonerakure sur cette colline. Selon des sources sur place, la victime était en train de séparer des gens qui se battaient. Lorsque ces Imbonerakure sont arrivés à cet endroit, ils ont tabassé Dieudonné Nkeshimana sans demander la raison de leur bagarre. Selon les mêmes sources, la victime a été évacuée vers le CDS Nyabikere où elle a été hospitalisée. Les auteurs n'ont pas été inquiétés.